

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA BALME DE SILLINGY**

SÉANCE DU 17 OCTOBRE 2022 OUVERTE À 19H30

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept octobre, le conseil municipal de **LA BALME DE SILLINGY**, dûment convoqué le 11 octobre 2022, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de **Madame le Maire, Séverine MUGNIER**.

Délibération n° 2022-072

Rapport d'activité 2021 des services de la communauté de communes Fier et Usse (CCFU)

Nombre de conseillers :

En exercice : 29

Présents : 20

Votants : 27

Présents « Groupe de la Majorité » :

Mesdames Élisabeth BOIVIN, Élodie DONDIN, Floriane ESCOLANO, Jessica GOLAZ, Mireille LOISEAU, Séverine MUGNIER, Charlotte PASSETEMPS

Messieurs Thomas BIELOKOPYTOFF, Rocco COLELLA, Stefan GENAY, Christophe GORLIER, Nicolas GUILLOT, Jean-Claude PÉPIN, Stéphane RIALLAND, Pedram VINCENT

Présents pour le groupe de l'opposition « Vivre et agir à La Balme » :

Mesdames Marie-Joëlle BONNARD, Brigitte TERRIER

Messieurs Alain BURGARD, François DAVIET, Pascal RIBIER

Absents ayant donné pouvoir :

M. Pierre BANNES à Mme Brigitte TERRIER
Mme Virginie FRANCOIS à Mme Élisabeth BOIVIN
M. Michel PASSETEMPS à Mme Charlotte PASSETEMPS
Mme Laetitia PERROQUIN à Mme Floriane ESCOLANO
Mme Nolwen PORCEILLON à M. Stéphane RIALLAND
Mme Olivia REBOULET à M. Rocco COLELLA
M. Anthony VITTOZ à M. Nicolas GUILLOT

Secrétaire de séance :

Mme MIREILLE LOISEAU

Madame Séverine MUGNIER, Maire, rapporteur, fait l'exposé suivant :

En application des dispositions de l'article D2224-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT), le Maire présente au conseil municipal un rapport annuel d'activité des services de la CCFU.

Public, et permettant d'informer les usagers du service, ce rapport 2021 rappelle le champ d'intervention de la CCFU, développe les actions réalisées et présente les coûts relatifs aux principaux enjeux intercommunaux :

- La nature et l'environnement (contrats de rivières, espaces naturels sensibles, sentiers).
- Les transports et déplacements.
- La petite enfance.
- Les services d'aide à la personne.
- L'habitat et les gens du voyage.
- Le développement économique et touristique.
- Les équipements.
- La gestion des déchets.
- L'eau potable.
- Les services mutualisés (ressources humaines, urbanisme).

Le conseil municipal de La Balme de Sillingy,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU l'exposé présenté par Madame le Maire ;

Après en avoir délibéré,

Article unique :

Prend acte du rapport d'activité 2021 des services de la CCFU figurant en annexe à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal prend acte du rapport.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.

**La secrétaire de séance,
Mireille LOISEAU**



**Le Maire,
Séverine MUGNIER**



Délibération certifiée exécutoire compte tenu :
De sa réception en Préfecture le 24/10/2022
De sa publication le 24/10/2022

Dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, cet acte administratif est susceptible de recours devant le tribunal administratif territorialement compétent.

Envoyé en préfecture le 24/10/2022

Reçu en préfecture le 24/10/2022

Affiché le

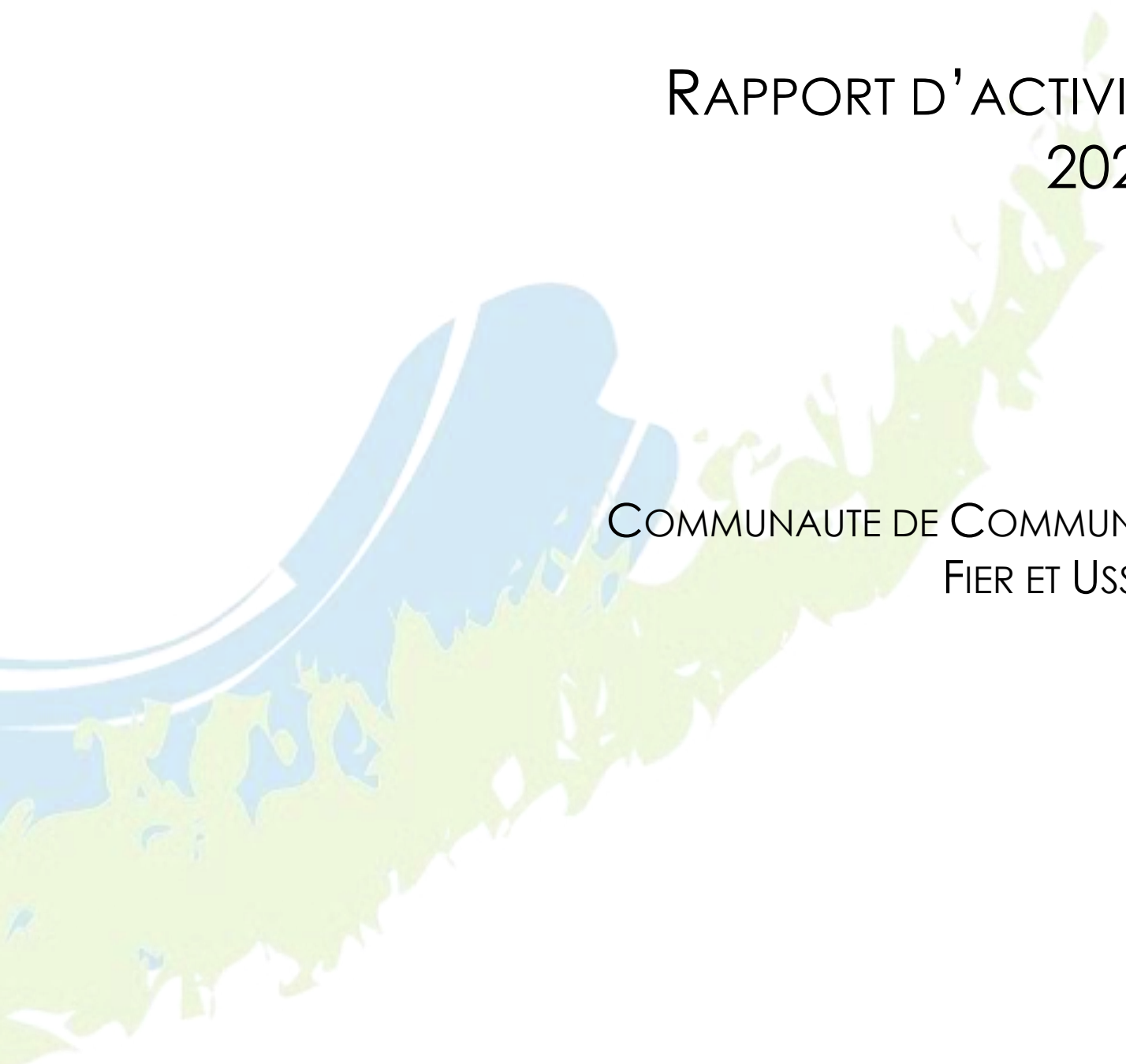


ID : 074-217400266-20221017-DEL_2022_072-DE

Annexe à la délibération n° 2022-072

RAPPORT D'ACTIVITE 2021

COMMUNAUTE DE COMMUNES
FIER ET USSES

A stylized map of the Fier et Usse community of communes is shown in the background. It features a light blue area representing a river or lake, and a light green area representing the land. The map is oriented diagonally from the bottom left towards the top right.

SOMMAIRE

Envoyé en préfecture le 24/10/2022

Reçu en préfecture le 24/10/2022

Affiché le



ID : 074-217400266-20221017-DEL_2022_072-DE

La communauté de communes Fier et Usses	p.3
- Le territoire - Rappel des compétences exercées par la CCFU - Fonctionnement - Le personnel - les faits marquants de l'année	
Nature et environnement	p.9
- Contrats de rivières - Espaces naturels sensibles - Sentiers	
Mobilité	p.13
- Prise de compétence AOM - Les transports scolaires - Mobilité douce	
Petite enfance	p.16
Services d'aide à la personne	p.22
Habitat et gens du voyage	p.27
Développement économique et touristique	p.30
Équipements	p.31
Gestion des déchets	p.33
Eau potable	p.34
Services mutualisés	p.36
Présentation générale du compte administratif - budget général	p.39
Présentation générale du compte administratif - budget annexe eau potable	p.40

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES FIER ET USSÈS

LE TERRITOIRE



7 communes :

La Balme de Sillingy
Choisy
Lovagny
Mésigny
Nonglard
Sallenôves
Sillingy

15 918 habitants (Population Insee fiche DGF 2021)

Superficie 6 800 ha

La communauté de communes exerce un certain nombre de compétences, obligatoires, facultatives et optionnelles, afin d'apporter le meilleur service possible à la population.

Parmi les **compétences obligatoires**, elle exerce :

- Aménagement de l'espace
- Développement économique
- Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)
- Collecte et traitement des déchets ménagers et déchets assimilés
- Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs
- Eau
- Assainissement des eaux usées

Parmi les **compétences supplémentaires**, la CCFU a choisi d'exercer :

Compétences supplémentaires assujetties à la définition d'un intérêt communautaire :

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- La politique du logement et du cadre de vie
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire

Autres compétences supplémentaires :

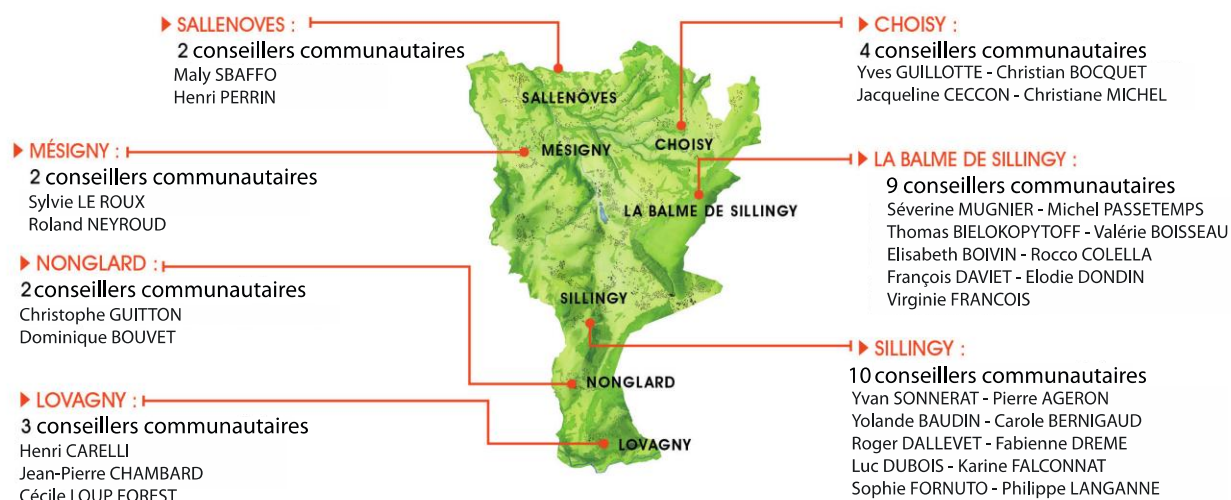
- Gestion des eaux pluviales
- Les compétences complémentaires pour la mise en œuvre de la GEMAPI, à savoir les items 6°, 7°, 11° et 12° de l'article L211-7 du Code de l'Environnement
- Le service d'incendie et de secours :
- Les transports scolaires :
- L'aménagement et la gestion d'itinéraires cyclables

En 2021, la CCFU a vu l'intégration de 2 nouvelles compétences :

- Création et gestion de maisons de services au public, dans le cadre de la création d'un Espace France services sur le territoire
- Transfert de la compétence en matière de mobilité

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le conseil communautaire est composé de 32 conseillers communautaires, élus lors du renouvellement des conseils municipaux les 15 mars et 28 juin 2020.



BUREAU

Le bureau est composé du président et de 8 vice-présidents :

Président	Henri CARELLI	
1 ^{er} vice-président	Séverine MUGNIER	Déchets
2 ^{ème} vice-président	Pierre AGERON	Aménagement du territoire - transports
3 ^{ème} vice-président	Maly SBAFFO	Services à la personne
4 ^{ème} vice-président	Christophe GUITTON	Finances
5 ^{ème} vice-président	Sylvie LE ROUX	Projets RH et communication
6 ^{ème} vice-président	Yves GUILLOTTE	Bâtiments et travaux
7 ^{ème} vice-président	Michel PASSETEMPS	Économie Tourisme
8 ^{ème} vice-président	Yvan SONNERAT	Eau – mobilités douces

Une conseillère communautaire déléguée a été désignée, en charge de la transition écologique : Jacqueline CECCON

NOMBRE DE REUNIONS DU CONSEIL SUR 2021 : 9

LES SERVICES DE LA CCFU AU 31 DECEMBRE 2021

Envoyé en préfecture le 24/10/2022

Reçu en préfecture le 24/10/2022

Affiché le



ID : 074-217400266-20221017-DEL_2022_072-DE

La CCFU compte **52 agents qui représentent 45,50 ETP annuels travaillés**, dont :
38 fonctionnaires et 14 contractuels.

Le ratio dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement des 2 budgets (budget principal et budget annexe de l'eau potable) représente 25.01 % (contre 25.61 % en 2020).

Sont comptabilisés les personnels stagiaires et titulaires de la fonction publique territoriale, ainsi que les contractuels nommés sur des emplois permanents sur l'année 2021.

46 femmes

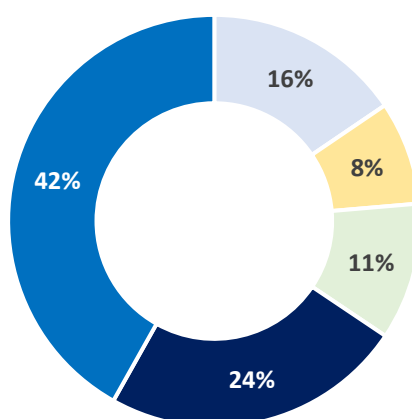


6 hommes



Répartition des agents par service (pourcentage ETP annuel travaillé)

	ETP	%
PÔLE ADMINISTRATIF	7,06	16%
Pôle RH MUTUALISE	3,70	8%
PÔLE AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	4,90	11%
Pôle TECHNIQUE EAU ENVIRONNEMENT	10,80	24%
PÔLE PETITE ENFANCE	19,04	42%
TOTAL	45,50	100%



■ PÔLE ADMINISTRATIF

■ Pôle RH MUTUALISE

■ PÔLE AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

■ PôLe TECHNIQUE EAU ENVIRONNEMENT

■ PÔLE PETITE ENFANCE

INSTALLATION DANS LE NOUVEAU SIEGE

A la fin du mois de mai 2021, l'ensemble des services de la CCFU (hors crèches), auparavant installés sur différents sites (place Claudius Luiset à Sillingy, Chalet du Lac au Point I, Maison de l'urbanisme à La Balme de Sillingy) ont intégré le nouveau siège situé au 61 route du Stade à Sillingy.



Ce regroupement permettra un service aux habitants plus efficace car centralisé.

PROJET DE TERRITOIRE

Dans le cadre de leur nouveau mandat communautaire, les élus ont souhaité formuler leurs ambitions à travers un Projet de Territoire, pour permettre d'engager des actions structurantes pour le développement du Territoire Fier et Usse pour les 5 ans à venir et au-delà.

Un projet de territoire est un document cadre et ressource, à la fois un projet, un engagement, une feuille de route.

Il donne le sens de l'action publique que le Président, les Vice-présidents et le Bureau communautaire, s'engagent à porter en faveur du développement du territoire.

La volonté des élus est affichée : il s'agit de faire de Fier et Usse un territoire solidaire, durable et résolument tourné vers l'avenir.

Les séminaires suivis par les Elus, en lien avec les études de population, ont permis de dégager 4 ambitions d'envergure :

AMBITION 1: Préserver le capital environnemental, l'identité rurale du territoire et sa qualité de vie

AMBITION 2: Développer un haut niveau de services et renforcer l'équilibre fonctionnel du territoire

AMBITION 3: Préserver l'équilibre social et générationnel et la qualité du lien social

AMBITION 4 : Garantir l'autonomie politique du territoire et sa capacité à effectuer ses propres choix

Afin de porter les projets liés à ces 4 ambitions, un pacte financier et fiscal entre la CCFU et ses Communes membres sera élaboré au cours de l'année 2022.

UNE NOUVELLE COMPETENCE DE LA CCFU POUR UN NOUVEAU SERVICE A LA POPULATION : L'ESPACE FRANCE SERVICES

La mise en place du réseau France services fait écho aux volontés du Gouvernement de rapprocher le service public des usagers.

Piloté par le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales via l'Agence nationale de la Cohésion des territoires, le réseau des structures labellisées « France services » se compose de **2 055 guichets uniques** de proximité regroupant sur leurs sites plusieurs administrations.

Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique : à moins de 30 minutes des habitants, les agents France services accueillent et accompagnent les usagers pour toutes leurs démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique.

L'objectif est de proposer une offre élargie de service au public, au plus près des territoires, en particulier dans les zones rurales et les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Envoyé en préfecture le 24/10/2022
Reçu en préfecture le 24/10/2022
Affiché le 
ID : 074-217400266-20221017-DEL_2022_072-DE

La CCFU s'est portée candidate à la mise en œuvre de ce guichet unique sur le Territoire en 2021 ; deux emplois ont ainsi été créés par délibération du conseil communautaire du 8 avril 2021.

Depuis octobre 2021, l'espace France services de la CCFU accueille ainsi dans ses locaux situés à la Balme de Sillingy les usagers souhaitant se faire accompagner dans toutes leurs démarches administratives.

TRANSFERT DE LA COMPETENCE MOBILITE

Dans le cadre de la loi d'Orientation des Mobilités (LOM) adoptée le 24 décembre 2019 qui vise à permettre la mise en place d'un nouveau cadre de gouvernance en matière de mobilité et une meilleure coordination des acteurs publics de la mobilité pour proposer une offre de services cohérente et maillée sur l'ensemble du territoire national, les membres du Conseil Communautaire réunis le 8 avril 2021 ont approuvé le transfert de la compétence Mobilité à la CCFU.

La mobilité est en effet reconnue comme un axe prioritaire de développement du territoire et plus globalement du grand bassin de vie annecien. Dans le cadre de l'élaboration du projet de territoire de la CCFU en cours, la mobilité est identifiée comme un enjeu stratégique pour lequel des actions concrètes devront être apportées.

La mise en place de coopérations avec les territoires voisins est notamment souhaitable afin de répondre aux problématiques de déplacements pendulaires.

Cette prise de compétence permettra ainsi d'esquisser des réponses aux fortes attentes de la Population en matière de mobilité et d'organiser la mobilité à l'échelle pertinente du bassin de mobilité annecien, en lien avec les EPCI voisins et la Région.

Les élus ont également fait le choix de ne pas reprendre l'organisation des transports scolaires et de laisser à la région l'exécution de ce service.

LES CONTRATS DE RIVIERES

Un contrat de milieu (rivière, baie, lac...) a pour but de gérer de façon durable et concertée un milieu à l'échelle de son bassin versant. Il fixe des objectifs d'amélioration de la qualité et de la gestion des milieux aquatiques et définit un programme opérationnel. Il est décliné en plusieurs volets, généralement : amélioration de qualité des eaux, gestion quantitative, gestion des risques, préservation/restauration des milieux, information/sensibilisation. Le territoire de la CCFU est situé à cheval entre les bassins versants de deux rivières : les Usse et le Fier. Celles-ci bénéficient toutes deux du dispositif « Contrat de milieu » et la CCFU adhère aux 2 structures les animant.

SYR'USSES (SYNDICAT RIVIERES LES USSÉS)

Communes concernées : Sallenôves, Mésigny, Choisy, La Balme de Sillingy, Sillingy.

L'année 2021 a permis la finalisation du bilan du contrat de rivières des Usse 2014-2019 ainsi que le lancement de l'élaboration du contrat de milieu 2022-2024.

Certaines actions du contrat de rivières 2014-2019 qui n'étaient pas finalisées se sont poursuivies. Par ailleurs, le Syr'Usse a finalisé l'élaboration d'un plan de gestion des espèces exotiques envahissantes pour la période 2021-2026 ainsi que celle du plan de gestion stratégique des zones humides (PGSZH).

La participation financière de la CCFU s'élève à 47 860.68 € pour l'année 2021.

CONTRAT DE BASSIN FIER ET LAC

Communes concernées : Sillingy, Nonglard, Lovagny, La Balme de Sillingy.

En 2021, le SILA a finalisé l'élaboration du plan de gestion des boisements de berges, sur le territoire de la CCFU, le nant de Gillon (Sillingy) et le Fier (Lovagny) sont concernés par des actions. Les actions concernant les plantes exotiques envahissantes se sont poursuivies. Par ailleurs un travail de concertation a été mené avec les exploitants agricoles du Marais du Puits de l'Homme afin de transmettre au SILA un projet de restauration quasi-abouti lors du transfert de compétence GeMAPI.

La participation financière de la CCFU s'élève à 3 892 € pour l'année 2021.

LES ESPACES NATURELS SENSIBLES

LE CADRE :

En 2019, la CCFU a signé un **contrat de territoire espaces naturels sensibles (CTENS)** avec le Département. Les communes de Poisy, Epagny-Metz-Tessy et Allonzier la Caille sont également engagées dans cette démarche afin de préserver et de valoriser les espaces naturels sensibles sur le territoire Montagne d'Âge, Mandallaz, Bornachon (MAMB).

LES ACTIONS 2021 A L'ECHELLE DU TERRITOIRE MAMB :

Plusieurs études lancées en 2020 ont été finalisées cette année, notamment l'étude des massifs forestiers. Plusieurs secteurs à enjeux pour la biodiversité ont ainsi été identifiés dans les forêts du territoire. Un plan de sensibilisation pour la période 2022-2026 a également été proposé, il est en attente de la validation technique et financière du Département. Les études du milieu agricole et des corridors écologiques se sont poursuivies.

LES ACTIONS 2021 SUR LES SITES ENS DE LA CCFU

Gestion

En 2019, les élus de la CCFU ont validé le **transfert de la gestion des sites ENS des différentes communes à la CCFU** selon un échéancier. En 2021, la CCFU a repris la gestion du site ENS du Miroir de faille (Sillingy). Le plan de gestion du site ENS de la Mer des Rochers (Lovagny) ayant été finalisé et validé fin 2020, la mise en œuvre de ce document a réellement débuté cette année. La CCFU gère donc 10 sites ENS sur son territoire.

La gestion des sites ENS a été poursuivie en partenariat avec les communes du territoire et avec l'appui technique d'Asters. Plusieurs actions ont été engagées :

- réalisation/finalisation de l'animation foncière sur les sites du Miroir de faille et de la Mer des Rochers,
- commencement des travaux de restauration des pelouses sèches et des suivis sur le site de la Mer des Rochers,
- travaux d'entretien des milieux et de lutte contre les espèces exotiques envahissantes sur plusieurs sites,
- concertation avec les propriétaires/exploitants sur les sites des Crêts de Choisy et des Grandes Vignes.

Les premiers plans de gestion des sites des Crêts de Choisy, des Grandes Vignes (La Balme de Sillingy), de Vincy (La Balme de Sillingy) et de la Mandallaz (La Balme de Sillingy et Sillingy), ont été finalisés en 2021. Les plans de gestion des sites de Clef des Faux, Nantafond, Naz et Vernes ont également été évalués et renouvelés.

La mise en œuvre de ces 8 nouveaux plans de gestion sera effective en 2022 après validation technique et financière des programmes d'action par le Département.

La CCFU a également versé une subvention de fonctionnement de 10 000 € à l'association Nature et Terroirs pour la gestion du Parc des Jardins de Haute-Savoie et de la collection des cerisiers à fleurs d'Asie.

Valorisation/Sensibilisation

En 2021, le plan d'interprétation sur le Massif de la Mandallaz a été finalisé. Le concept retenu « Et si la Mandallaz était une île... » a été validé par les élus du territoire en fin d'année.

Plusieurs animations de découverte des Espaces Naturels Sensibles ont été proposées aux habitants du territoire. Sur les 8 animations initialement prévues sur l'année, 7 ont pu être maintenues et réalisées sur les mois de mai et octobre 2021 avec des adaptations afin d'assurer la sécurité des participants (protocole de désinfection, masques, nombre de personnes limité...). Au total, 120 personnes dont une soixantaine d'enfants se sont inscrites. Trois animations étaient complètes et plusieurs personnes ont dû être inscrites sur liste d'attente. Un peu plus d'une quinzaine de personnes inscrites ont malheureusement annulé au dernier moment et n'ont pas pu être remplacées. Finalement 103 personnes dont 50 enfants ont bénéficié des animations proposées.



Laissez-passer pour la faune ! Marais de Nyre – Octobre 2021

LE CADRE :

Dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et Randonnées (PDIPR), la CCFU a élaboré **son Schéma Directeur de Randonnée** qui dresse les orientations en matière de randonnée pédestre et VTT pour une durée de 5 ans (2019 – 2023).

LES ACTIONS 2022 :

Balisage de nouveaux sentiers

En 2021, la mise en œuvre du schéma directeur s'est poursuivie par la finalisation de la mise place des sentiers : Tour de Mésigny, Tour de Sillingy et Entre Fier et Usses (sentier VTT). Initialement prévue en 2020, la crise sanitaire avait retardé de quelques mois la pose du mobilier de balisage qui a été effectuée par les associations Chemins Faisant, la Randallaz et l'Amicale Lovagny Nonglard.

L'année 2021 a été l'occasion de poursuivre les actions du schéma directeur par la création d'un nouvel itinéraire : « A travers champs » sur la partie Ouest de la commune de la Balme de Sillingy, et de préparer les plans des futurs parcours : Les champs fleuris (la Balme de Sillingy), le sentier des Moulins (Choisy) et une liaison de ce dernier avec le Tour de Mésigny. Aussi, la pose des panneaux d'accueil pour les sentiers de la Mandallaz, de la Montagne d'Age et du sentier des croix à Sallenôves a pu avoir lieu.

Enfin, la refonte et la création de topo-fiches pour l'ensemble des sentiers existants sur le territoire de la CCFU a pu voir le jour, au cours de l'année 2021.

Remise en état et entretien des sentiers

Dans le même temps, la remise en état et l'entretien des sentiers de la Mandallaz et de la Montagne d'Age a été réalisée. Orchestré par la CCFU, l'entretien des chemins (débroussaillage, petit élagage, ...) est là encore effectué par nos bénévoles des trois associations partenaires : l'Amicale Lovagny Nonglard, la Randallaz et Chemins Faisant.



BILAN FINANCIER GLOBAL NATURE & ENVIRONNEMENT 2021

Envoyé en préfecture le 24/10/2022

Reçu en préfecture le 24/10/2022

Affiché le



ID : 074-217400266-20221017-DEL_2022_072-DE

Fonctionnement	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2021/2020
I) Dépenses						
Fournitures et maintenance	1 166 €	0 €	3 532 €	1 812 €	2 099 €	16%
Frais télécommunications	0 €	0 €	345 €	288 €	288 €	0%
Etude et travaux sur zone humide	14 517 €	27 666 €	39 415 €	37 557 €	51 218 €	36%
Charges de personnel	21 550 €	48 119 €	67 826 €	66 583 €	59 993 €	-10%
Animations	0 €	555 €	2 485 €	2 795 €	4 473 €	60%
Subvention à l'association Nature et Terroirs	15 000 €	15 000 €	16 000 €	10 000 €	10 000 €	0%
Subventions balisage et entretien des sentiers	0 €	0 €	4 440 €	2 595 €	2 795 €	8%
Participations contrat de bassin et SMECRU	55 902 €	61 958 €	56 112 €	54 561 €	51 753 €	-5%
TOTAL DEPENSES SECTION FONCTIONNEMENT	108 135 €	153 298 €	190 155 €	176 191 €	182 617 €	4%
II) Recettes						
Remboursement sur rémunération personnel	144 €	144 €	305 €	254 €	895 €	252%
Subvention poste de référent biodiversité	0 €	21 998 €	22 885 €	16 000 €		-100%
Subventions actions sur le bassin versant des Usse et entretien sentiers	6 000 €	8 247 €	37 974 €	35 500 €	60 458 €	70%
TOTAL RECETTES SECTION FONCTIONNEMENT	6 144 €	30 389 €	61 164 €	51 754 €	61 353 €	19%
Résultat	-101 991 €	-122 909 €	-128 991 €	-124 437 €	-121 264 €	3%

Investissement	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2021/2020
I) Dépenses						
Schéma directeur de randonnée	13 238 €	380 €	0 €	0 €	0 €	
Etudes	0 €	0 €	12 322 €	47 122 €	122 340 €	160%
Matériels de balisage et informatique	0 €	0 €	4 719 €	15 085 €	6 890 €	-54%
Agencements, aménagements et restaurations	0 €	2 946 €	36 247 €	5 748 €	11 869 €	106%
TOTAL DEPENSES SECTION INVESTISSEMENT	13 238 €	3 326 €	53 288 €	67 955 €	141 099 €	108%
II) Recettes						
Subventions et fonds compensation tva	0 €	0 €	9 641 €	2 554 €	80 314 €	3045%
TOTAL RECETTES SECTION INVESTISSEMENT	0 €	0 €	9 641 €	2 554 €	80 314 €	3045%
Résultat	-13 238 €	-3 326 €	-43 647 €	-65 401 €	-60 785 €	7%

	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2021/2020
RESULTAT DE L'ANNEE	-115 229 €	-126 235 €	-172 638 €	-189 838 €	-182 050 €	4,1%
Population INSEE de l'année	15 111	15 202	15 508	15 686	15 918	1%
€/Habitants	-7,63	-8,3	-11,13	-12,1	-11,44	5%

PRISE DE COMPETENCE MOBILITE

La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) du 24 décembre 2019 invitait les communautés de communes qui n'étaient pas compétentes en matière de mobilité à se prononcer sur la prise de compétence d'autorité organisatrice de la mobilité (AOM). Deux options se présentaient : prendre la compétence AOM et l'exercer ou ne pas prendre la compétence et dans ce cas, s'en remettre à la Région qui devient automatiquement AOM en lieu et place de la Communauté de Communes dès le 1^{er} juillet 2021. Les élus de la CCFU ont fait le choix de prendre cette compétence.

La compétence AOM, définie dans le code des transports, comprend 6 items :

- Services réguliers de transport public de personnes
- Services à la demande de transport public de personnes
- Services de transport scolaire
- Services relatifs aux mobilités actives
- Services relatifs aux usages partagés des véhicules terrestres à moteur (covoiturage, autopartage)
- Services de mobilité solidaire

Parmi ces services, la communauté AOM est libre d'organiser ceux apportant la réponse la plus adaptée aux besoins de mobilité du territoire. Elle n'a pas l'obligation de déployer tous les services prévus par la loi.

La CCFU a décidé que la Région continuerait à organiser le service des transports scolaires sur le territoire de la CCFU, comme le lui autorise la loi.

Des actions relevant de cette nouvelle compétence mobilité seront engagées en 2022.

LES TRANSPORTS SCOLAIRES

COMPETENCES :

La compétence transports scolaires est restée à la Région, la CCFU intervient en tant qu'autorité organisatrice de second rang (AO2).

Sous l'autorité de la Région, la CCFU organise les transports scolaires :

- Pour les élèves de primaire des communes résidant sur les communes de Choisy et Sillingy.
- Pour les élèves du secondaire résidant sur les communes de La Balme de Sillingy, Choisy, Lovagny, Mésigny, Nonglard, Sallenôves et Sillingy.

ACTIVITE 2021 :

1 334 élèves ont été transportés vers 30 établissements desservis.

Cela représente 46 circuits spéciaux par jour et 4 lignes régulières.

La proportion d'élèves transportés vers les deux principaux établissements de secteur est de 540 pour le collège « La Mandallaz » à Sillingy et de 207 pour le lycée « Charles Baudelaire » à Cran-Gevrier. Les 587 élèves restants sont répartis sur les 28 autres établissements desservis.

TARIFS 2021/2022 :

Nombre d'enfants	Tarifs
1 enfant	135 €
2 enfants	270 €
3 enfants	405 €
Tarifs tickets lignes régulières	
Tarifs carnet de 20 tickets	2 €
Tarifs pénalités	
Retard par dossier	75 €
Carte perdue	15 €

BILAN FINANCIER TRANSPORTS SCOLAIRES 2021:

Envoyé en préfecture le 24/10/2022

Reçu en préfecture le 24/10/2022

Affiché le



ID : 074-217400266-20221017-DEL_2022_072-DE

Fonctionnement	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2021/2020
I) Dépenses						
Cartes de transport, informations, petites fournitures	1 965 €	2 436 €	2 437 €	1 917 €	1 947 €	2%
Entretien abords publics arrêt	0 €	965 €	988 €	2 002 €	1 999 €	0%
Versement aux transporteurs	1 119 325	1 184 881 €	1 205 880	1 060 651 €	1 203 648 €	13%
Assurance	1 912 €	2 009 €	2 047 €	2 059 €	2 116 €	3%
Frais de télécommunication	0 €	0 €	346 €	288 €	288 €	0%
Services bancaires	0 €	0 €	385 €	412 €	465 €	13%
Charges de personnel	55 649 €	57 600 €	51 258 €	48 839 €	48 457 €	-1%
Remboursement cartes	1 367 €	1 120 €	744 €	1 711 €	0 €	-100%
Frais de séminaires	280 €	0 €	315 €	112 €	169 €	51%
Contrôles	2 880 €	3 060 €	3 000 €	3 624 €	2 700 €	-25%
TOTAL DEPENSES SECTION FONCTIONNEMENT	1 183 378	1 252 071 €	1 267 400	1 121 615 €	1 261 788 €	12%
II) Recettes						
Participation des familles	179 008 €	179 085 €	181 724	174 256 €	179 714 €	3%
Subventions du département, de la région et des communes membres	760 027 €	861 149 €	1 015 472	954 445 €	1 066 101 €	12%
Produits divers de gestion courante	210 €	208 €	204 €	123 831 €	0 €	-100%
Remboursement sur rémunération personnel	16 212 €	20 202 €	-476 €	220 €	240 €	9%
Pénalités perçues	0 €	3 300 €	2 200 €	0 €	0 €	
TOTAL RECETTES SECTION FONCTIONNEMENT	955 457 €	1 063 944 €	1 199 124	1 252 752 €	1 246 055 €	-1%
RESULTAT DE L'ANNEE	-227 921 €	-188 127 €	-68 276 €	131 137 €	-15 734 €	
Population INSEE de l'année	15111	15202	15508	15686	15918	
€/Habitants	-15,08	-12,38	-4,4	8,36	-1	

PARKINGS RELAIS ET PISTES CYCLABLES

Dans le cadre de sa politique de développement durable, la CCFU soutient financièrement ses communes membres pour l'aménagement de parkings relais et des pistes cyclables. Aucune subvention n'a été attribuée pour 2021.

VELO-ROUTE V62

L'itinéraire cyclable V62 qui relie Montmélian à Seyssel via Albertville et Annecy traverse le territoire de la CCFU de Chaumontet sur la commune de Sillingy à Bonlieu sur la commune de Sallenôves.

Cet itinéraire d'une longueur de 12 km relève de la compétence de la CCFU, il sera réalisé en 2 tranches. La première tranche, de Chaumontet au lac de La Balme, est en phase travaux et la seconde tranche, du lac à Bonlieu – Les Iles est en phase étude.

TRAVAUX TRANCHE 1 :

L'année 2021 a vu la poursuite des travaux de la V62 au droit du village entreprises sur le secteur du Puits de l'Homme (commune de Sillingy) puis le long de la route des marais de Culaz.

La continuité de la V62 est ainsi assurée depuis la sortie du hameau de Seysolaz jusqu'au collège de la Mandallaz.

Le dernier tronçon entre le siège de la CCFU et le stade de foot de La Balme de même que la liaison sur le secteur de Chaumontet.

SID : 074-217400266-20221017-DEL 2022_072-DE



V62 en phase travaux : longement de la RD17 à hauteur du village d'entreprises du Puits de l'Homme et le long de la Route des Marais de Culaz.

LANCEMENT Eudes Tranche 2 :

La commission mobilité douce a poursuivi le travail sur le tracé de la 2^{ème} tranche.

Il a toutefois été acté de finaliser l'intégralité des travaux de la tranche 1 avant d'engager la tranche n°2 qui reliera à terme le lac de la Balme au secteur de Bonlieu Les Iles, pour rejoindre le territoire de la CCUR.

BILAN FINANCIER ANNEE 2021 :

Investissement	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2021/2020
I) Dépenses						
Subventions parkings relais	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
Subventions pistes cyclables	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
Etude et travaux pistes cyclables	57 696 €	18 825 €	495 818 €	139 383 €	237 910 €	71%
TOTAL DEPENSES SECTION INVESTISSEMENT	57 696 €	18 825 €	495 818 €	139 383 €	237 910 €	71%
II) Recettes						
FCTVA	6 611 €	3 935 €	42 988 €	59 422 €	35 282 €	-41%
Subventions			152 880 €	375 699 €	0 €	-100%
TOTAL RECETTES SECTION INVESTISSEMENT	6 611 €	3 935 €	195 868 €	435 121 €	35 282 €	-92%
RESULTAT DE L'ANNEE	-51 085 €	-14 890 €	-299 950 €	295 738 €	-202 628 €	-169%
Population INSEE de l'année	15111	15202	15508	15686	15918	
€/Habitants	-3,38	-0,98	-19,34	18,85	-12,73	

PETITE ENFANCE

La CCFU propose aux familles une offre complémentaire et diversifiée des modes de garde.

La CCFU dispose de :

- 3 structures d'accueil collectif intercommunales :
 - Le multi-accueil « Les Petits Chamois » à La Balme de Sillingy (26 places)
 - La micro-crèche « Les Petites Marmottes » à Sillingy (10 places)
 - La micro-crèche « La Vallée des Elfes » à Lovagny (10 places)
- Un relais d'assistants maternels (RAM) intercommunal
- Une halte-garderie itinérante en prestation externe par la société PLANET KARAPAT (marché de service).

MULTI-ACCUEIL « LES PETITS CHAMOIS » :

Cet établissement dispose de 26 places pour accueillir des enfants âgés de 3 mois à 4 ans. Il propose des gardes occasionnelles et des contrats crèche.

BILAN FINANCIER :

Fonctionnement	2017	2018	2019	2020	2021	Variation
I) Dépenses						2021/2020
Charges à caractère général	68 607 €	80 280 €	72 127 €	54 953 €	72 021 €	31%
Charges de personnel	384 000 €	414 367 €	410 663 €	405 719 €	414 807 €	2%
Prorata mise à disposition personnel	7 656 €	8 985 €	8 284 €	8 479 €	11 780 €	39%
Charges exceptionnelles					24 €	
TOTAL DEPENSES SECTION FONCTIONNEMENT	460 263 €	503 632 €	491 074 €	469 151 €	498 633 €	6%
II) Recettes						
Participation des familles	80 826 €	79 538 €	83 848 €	48 381 €	68 084 €	41%
Participation CAF	182 347 €	188 584 €	167 657 €	215 293 €	179 675 €	-17%
Produits divers de gestion courante	2 478 €	2 362 €	2 551 €	0 €	0 €	
fctva sur dépenses de fonctionnement	89 €	137 €	0 €	0 €	0 €	
TOTAL RECETTES SECTION FONCTIONNEMENT	265 740 €	270 621 €	254 056 €	263 674 €	247 759 €	-6%
RESULTAT DE L'ANNEE	-194 523 €	-233 011 €	-237 018 €	-205 477 €	-250 874 €	-22%
Cout du berceau	7 482 €	8 962 €	9 116 €	7 903 €	10 311 €	

MICRO-CRECHE « LES PETITES MARMOTTES » :

Cet établissement dispose de 10 places pour accueillir des enfants âgés de 3 mois à 3 ans. Il propose uniquement des places de crèche régulières.

BILAN FINANCIER :

Fonctionnement	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2021/2020
I) Dépenses						
Charges à caractère général	27 301 €	28 446 €	30 073 €	24 217 €	32 744 €	35%
Charges de personnel	153 126 €	136 387 €	145 455 €	157 200 €	151 141 €	-4%
Prorata mise à disposition personnel	2 945 €	3 456 €	3 186 €	3 261 €	4 842 €	48%
TOTAL DEPENSES SECTION FONCTIONNEMENT	183 372 €	168 289 €	178 714 €	184 678 €	188 727 €	2%
II) Recettes						
Participation des familles	22 642 €	26 094 €	24 694 €	18 366 €	29 237 €	59%
Participation CAF	75 546 €	74 331 €	61 371 €	86 076 €	64 812 €	-25%
Produits divers de gestion courante	910 €	992 €	944 €	0 €	0 €	
fctva sur dépenses de fonctionnement	412 €	69 €	0 €	0 €	26 €	
TOTAL RECETTES SECTION FONCTIONNEMENT	99 510 €	101 486 €	87 009 €	104 442 €	94 075 €	-10%
RESULTAT DE L'ANNEE	-83 862 €	-66 803 €	-91 705 €	-80 236 €	-94 652 €	-18%
Cout du berceau	8 386 €	6 680 €	9 171 €	8 024 €	9 465 €	-18%

MICRO-CRECHE « LA VALLEE DES ELFES » :

Cet établissement dispose de 10 places pour accueillir des enfants âgés de 3 mois à 3 ans. Il propose uniquement des places de crèche régulières.

BILAN FINANCIER :

Fonctionnement	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2021/2020
I) Dépenses						
Charges à caractère général	34 788 €	30 425 €	29 494 €	30 300 €	39 618 €	31%
Charges de personnel	172 345 €	161 246 €	180 809 €	169 580 €	164 916 €	-3%
Prorata mise à disposition personnel	2 945 €	3 456 €	3 186 €	3 261 €	4 842 €	48%
TOTAL DEPENSES SECTION FONCTIONNEMENT	210 078 €	195 127 €	213 489 €	203 141 €	209 376 €	3%
II) Recettes						
Participation des familles	28 392 €	26 167 €	32 428 €	21 877 €	38 757 €	44%
Participation CAF	105 711 €	117 872 €	113 659 €	81 992 €	92 273 €	11%
Produits divers de gestion courante	1 040 €	750 €	790 €	21 €	0 €	
fctva sur dépenses de fonctionnement	16 €	4 €	0 €	24 €	119 €	80%
TOTAL RECETTES SECTION FONCTIONNEMENT	135 159 €	144 793 €	146 877 €	103 914 €	131 149 €	26%
RESULTAT DE L'ANNEE	-74 919 €	-50 334 €	-66 612 €	-99 227 €	-78 227 €	21%
Cout du berceau	7 492 €	5 033 €	6 661 €	9 923 €	7 823 €	21%

RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS :

Envoyé en préfecture le 24/10/2022

Reçu en préfecture le 24/10/2022

Affiché le



ID : 074-217400266-20221017-DEL_2022_072-DE

Le RAM a été mis en place au 1^{er} février 2016 afin d'améliorer et de coordonner l'offre d'accueil individuel sur le territoire. Ce service est essentiel et structurant compte tenu de la forte représentation des assistantes maternelles qui représentent le principal mode de garde des 0-6 ans.

En 2021, le nombre d'assistantes maternelles agréées en activité a été de 94, ce qui représente 319 places d'accueil individuel.

Le RAM fonctionne grâce à une animatrice à 80% qui assure l'accueil physique des parents et des professionnels, le travail administratif (mise à jour des listings, suivi CAF, participation au réseau des RAM, communication, suivi du budget ...), l'organisation des formations de professionnalisation pour les assistantes maternelles, l'organisation des temps collectifs d'animation.

En 2021, l'animatrice a traité 421 questions concernant essentiellement le protocole COVID, le contrat de travail et la recherche d'un mode de garde. L'amélioration des conditions sanitaires et les protocoles mis en place ont permis la reprise de l'accueil physique du public. Le RAM a continué à faire le lien pour les accueils d'urgence des enfants du personnel prioritaire.

ACTIONS 2021 :

Les séances d'accueil collectif des assistantes maternelles accompagnées des enfants qu'elles gardent ont pu reprendre en octobre 2021, dans une nouvelle salle mise à disposition par la commune de Mésigny. Néanmoins, l'accès a été restreint aux personnes possédant un passe sanitaire, ce qui a été un frein à la participation des assistantes maternelles. Elles ont été 7 à participer aux regroupements, et étaient accompagnées par 15 enfants. En 2021, le relais a également accueilli une garde à domicile, qui a fréquenté les ateliers d'éveil.

Le RAM a continué à proposer des groupes de parole et gestion de stress en vidéoconférence. Une dizaine d'assistantes maternelles ont participé aux séances proposées.

COORDINATION PETITE ENFANCE

Un emploi de coordinatrice petite enfance a été créé le 1er avril 2021.

Ses principales missions sont les suivantes :

- animer le guichet unique petite enfance (lien entre les institutions, acteurs et population, favoriser l'accessibilité et la qualité des modes d'accueil du jeune enfant, avec une attention particulière à l'accueil des enfants en situation de handicap et/ou de pauvreté)
- assurer le lien avec les partenaires et les réseaux professionnels (organiser et animer des comités de pilotage, des groupes techniques, des commissions thématiques, organiser l'information des partenaires sur les engagements et les dispositifs de la collectivité, favoriser les échanges d'expériences)
- contribuer à l'évaluation des politiques et des actions mises en œuvre (concevoir en mettre en place des indicateurs de suivi et d'évaluation, réaliser une veille réglementaire, des outils et méthodes du développement territorial, exploiter les résultats de l'évaluation).

Le temps de travail dédié à cette coordination représente 0,20 ETP.

BILAN FINANCIER :

Envoyé en préfecture le 24/10/2022

Reçu en préfecture le 24/10/2022

Affiché le



ID : 074-217400266-20221017-DEL_2022_072-DE

Fonctionnement	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2021/2020
I) Dépenses						
Fournitures (pédagogiques, administratives, petit équipement)	715 €	212 €	291 €	117 €	4 017 €	3333%
Charges de personnel	40 906 €	44 482 €	44 345 €	42 604 €	34 522 €	-19%
TOTAL DEPENSES SECTION FONCTIONNEMENT	41 621 €	44 694 €	44 636 €	42 721 €	38 539 €	-10%
II) Recettes						
Subventions CAF	28 007 €	31 636 €	32 513 €	31 886	39 111 €	23%
Remboursement mise à disposition personnel	7 869 €	8 412 €	8 451 €	8 494	1 969 €	-77%
Produits divers de gestion courante	408 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
TOTAL RECETTES SECTION FONCTIONNEMENT	36 284 €	40 048 €	40 964 €	40 380 €	41 080 €	2%
Résultat	-5 337 €	-4 646 €	-3 672 €	-2 341 €	2 540 €	

Investissement	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2021/2020
I) Dépenses						
logiciel informatique	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0%
TOTAL DEPENSES SECTION INVESTISSEMENT	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0%
II) Recettes						
fctva	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0%
TOTAL RECETTES SECTION INVESTISSEMENT	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0%
Résultat	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0%

RESULTAT DE L'ANNEE	-5 337 €	-4 646 €	-3 672 €	-2 341 €	2 540,48 €	
Population INSEE de l'année	15 111	15 202	15 508	15 686	15 918	
€/Habitants	-0,35	-0,31	-0,24	-0,15	0,16	

HALTE-GARDERIE ITINERANTE KARAPAT :

Envoyé en préfecture le 24/10/2022

Reçu en préfecture le 24/10/2022

Affiché le



ID : 074-217400266-20221017-DEL_2022_072-DE

La CCFU a contracté un marché avec la Sarl Planet Karapat dont la vocation est de gérer un service de halte-garderie itinérante en milieu rural.

FONCTIONNEMENT

Ce service dispose de 17 places pour accueillir des enfants âgés de 3 mois à 4 ans dans les différentes communes du territoire.

Le bébé-bus Planet Karapat se déplace dans les communes. Il est équipé d'un coin cuisine, de couchettes, d'un coin de change et transporte le matériel pédagogique et de puériculture. Les communes mettent à disposition une salle agréée par le CD74 pour accueillir les enfants.

Le taux de fréquentation de la halte-garderie itinérante est de 83% au 1^{er} semestre 2021 et de 82% au 2^{ème} semestre 2021.

Nombre d'enfants du territoire accueillis par communes (au 31/12/2021) :

Jour	Commune	Nb d'enfants accueillis matin	Nb d'enfants accueillis après-midi
Lundi	Sillingy	19	19
Mardi	Choisy	19	19
Mercredi	Lovagny	13	13
Jeudi	Sallenôves	19	19
Vendredi	Lovagny	16	16

Au 31 décembre 2021, 35 familles et 40 enfants sont inscrits, tous les enfants résident sur une commune de la CCFU.

Répartition des familles

La Balme de Sillingy : 6 enfants
Choisy : 7 enfants
Lovagny : 5 enfants
Mésigny : 3 enfants
Nonglard : 4 enfants
Sallenôves : 8 enfants
Sillingy : 7 enfants

10% viennent entre 4 et 5 fois par semaine

25% viennent 3 fois par semaine

65 % viennent une ou deux fois par semaine.

22.5 viennent une fois par semaine.

BILAN FINANCIER :

Fonctionnement	2020	2021	Variation 2021/2020
I) Dépenses			
Coût prestation	107 307 €	108 608 €	1,21%
Frais de mise à disposition des locaux remboursés aux communes	4 425 €	4 510 €	1,92%
Annonce marché public	0 €	1 448 €	
Total	111 732 €	114 566 €	2,54%
II) Recettes			
Subvention CAF	39 445 €	38 831 €	-1,56%
Total	39 445 €	38 831 €	-1,56%
Coût CCFU	72 287 €	75 734 €	4,77%

SYNTHESE PETITE ENFANCE :

Envoyé en préfecture le 24/10/2022

Reçu en préfecture le 24/10/2022

Affiché le



ID : 074-217400266-20221017-DEL_2022_072-DE

Services	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2021/2020
MAC La Balme de Sillingy	194 523	233 011	237 018	205 477 €	250 874 €	22%
MIC Sillingy	83 862	66 803	91 705	80 236 €	94 652 €	18%
MIC Lovagny	74 919	50 334	66 612	99 227 €	78 227 €	-21%
RAM	5 337	4 646	3 672	2 340 €	-2 540 €	-209%
Garderie itinérante	70 561	73 158	75 469	72 288 €	75 734 €	5%
Total	429 202	427 952	474 476	459 568 €	496 947 €	8%
Population INSEE de l'année	15111	15202	15508	15686	15918	1%
Coût / habitant (€ /hbt)	28,4	28,15	30,6	29,3	31,22	7%

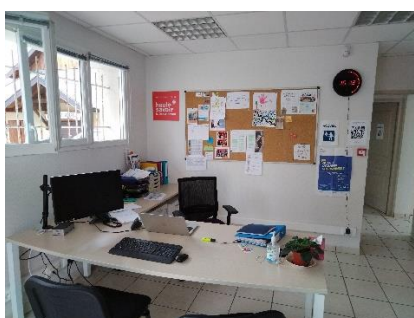
FRANCE SERVICES

En 2021, la CCFU a vu l'intégration d'une nouvelle compétence : création et gestion de maisons de services au public.

Dans ce cadre, la CCFU a créé France Services Fier et Ussez, laquelle a obtenu la labélisation France Services le 12 octobre 2021 auprès du préfet de la Haute-Savoie et a ouvert ses portes aux habitants le 2 novembre 2021.

Organisation de la France Services :

Ce sont deux agents, une responsable et une chargée d'animations qui accompagnent les habitants dans leurs démarches administratives papiers et numériques.



Les France Services ont 4 grandes missions :

- ✓ Renseigner sur des thématiques de la vie quotidienne
- ✓ Accompagner les habitants dans leurs démarches administratives papier ou numériques
- ✓ Aider à la prise en main des outils numériques pour réduire la fracture numérique
- ✓ Mettre à disposition des postes informatiques en libre-service et un accès wifi public

Elles peuvent également proposer des ateliers/réunions d'informations (informatique, création de CV, rangement des papiers, cours de langue etc.) et accueillir des permanences de partenaires locaux et/ou nationaux.

Les opérateurs nationaux :

La France Services Fier et Ussez travaille en collaboration avec 9 partenaires nationaux. Ces derniers participent financièrement à une partie de la subvention attribuée par l'Etat aux France Services.



Les partenaires locaux :



La France Services Fier et Ussez accueille en **permanence des partenaires locaux** :

- Mission Locale Jeunes du Bassin Annécien (MLJBA),
- Association Solal,
- Initiative Genevois,
- Association ASDER dans le cadre de France Renov (Point info énergie en 2021),
- Secours Catholique.

Ils ont effectué **57 accompagnements d'habitants**.

La France Services Fier et Ussets a établi une réelle collaboration avec les 2 PMS de son territoire : le PMS de La Balme de Sillingy et celui de Meythet. Cette collaboration existe aussi avec le CCAS des 2 communes de La balme de Sillingy et Sillingy. Une méthode de travail a été mise en place afin d'apporter aux habitants une efficience dans leur accompagnement et d'éviter les « va et vient » entre les différents services et le non-recours aux droits.

Les statistiques :

La France Services Fier et Ussets (agents et partenaires) a réalisé 216 accompagnements en 2021 (du 2/11/2021 au 23/12/2021, fermeture pour les congés de fin d'année), soit une moyenne 5,11 accompagnements par jour.

Les agents de la France Services Fier et Ussets ont réalisé 159 accompagnements.

Cela représente :

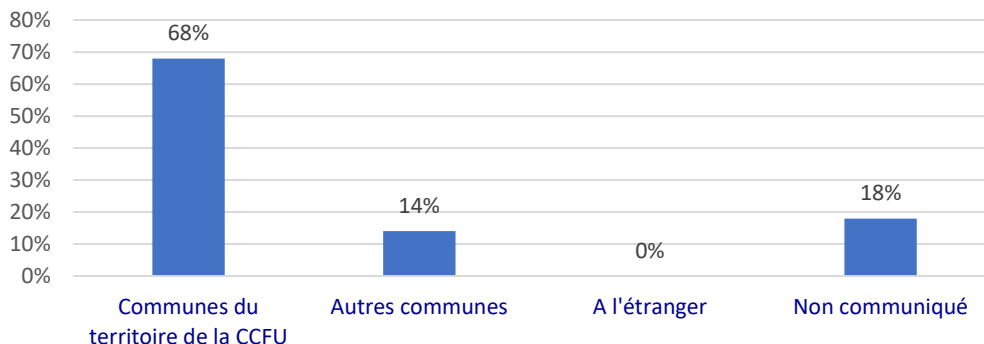
- 110 accompagnements individuels
- 44 demandes d'informations générales
- 5 demandes d'accès libre à un ordinateur
- 0 demande de participation à un atelier (pas d'ateliers sur cette période)

Ces accompagnements représentent 178 démarches réalisées.

La France Services Fier et Ussets accompagne non seulement **les habitants du territoire** mais aussi des habitants des **communes environnantes** : Annecy, Epagny-Metz-Tessy, Thusy, Vaulx, Minzier, Clarafond Arcine, Franciens etc.

Les habitants des autres communes viennent à la France Services Fier et Ussets soit parce que leur bassin de vie se situe à La Balme de Sillingy, soit parce qu'il n'y a pas de France Services plus près de chez eux.

Lieu d'habitation des usagers



Les perspectives 2022 :

La France Services Fier et Ussets a défini des priorités pour l'année 2022 :

- Développer les partenariats et les permanences de partenaires
- Favoriser l'autonomisation des usagers
- Mettre en place des ateliers sur le rangement des papiers
- Organiser un premier bilan à 6 mois d'ouverture (mai 2022) et réaliser le premier comité de pilotage

BILAN FINANCIER :

Envoyé en préfecture le 24/10/2022

Reçu en préfecture le 24/10/2022

Affiché le



ID : 074-217400266-20221017-DEL_2022_072-DE

Fonctionnement	
I) Dépenses	2021
Charges à caractère général	28 021 €
Charges de personnel	16 278 €
TOTAL DEPENSES SECTION FONCTIONNEMENT	44 299 €
II) Recettes	
Subvention Etat	15 000 €
Subvention Département	15 000 €
TOTAL RECETTES SECTION FONCTIONNEMENT	30 000 €
Résultat	-14 299 €
Investissements	
I) Dépenses	2021
Frais d'études	7 486 €
Matériel de bureau et matériel informatique	12 069 €
Mobilier	5 632 €
TOTAL DEPENSES SECTION INVESTISSEMENT	25 187 €
II) Recettes	
Fctva	260 €
TOTAL RECETTES SECTION FONCTIONNEMENT	260 €
Résultat	-24 927 €
Coût annuel	-39 226 €

SOUTIEN A L'ASSOCIATION ADMR

La CCFU verse une subvention annuelle à l'ADMR Petites Ussets et Fier pour participer au financement de ses frais de fonctionnement.

Le montant de la subvention est de 35 002 € en 2021.

BILAN FINANCIER MAISON DES SERVICES :

Fonctionnement	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2021/2020
I) Dépenses						
Fournitures (électricité et petit équipement)	2 262 €	2 075 €	1 667 €	1 470 €	1 943 €	32%
Services extérieurs (frais d'entretien, contrôles et photocopieur)	2 133 €	3 519 €	2 128 €	1 824 €	1 760 €	-4%
Charges de copropriété et assurance	1 519 €	2 498 €	2 079 €	2 908 €	1 689 €	-42%
Frais de télécommunications et nettoyage	6 520 €	7 089 €	7 025 €	7 040 €	8 479 €	20%
Organisation semaine bleue	0 €	1 020 €	795 €	0 €	0 €	0%
TOTAL DEPENSES SECTION FONCTIONNEMENT	12 434 €	16 201 €	13 694 €	13 242 €	13 871 €	5%
II) Recettes						
Participations à la semaine bleue	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0%
TOTAL RECETTES SECTION FONCTIONNEMENT	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0%
Résultat	-12 434 €	-16 201 €	-13 694 €	-13 242 €	-13 871 €	-4,7%

Investissement	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2021/2020
I) Dépenses						
Aménagement intérieur (mobilier)	500 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0%
TOTAL DEPENSES SECTION INVESTISSEMENT	500 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0%
Résultat	-500 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0%

RESULTAT DE L'ANNEE	-12 934 €	-16 201 €	-13 694 €	-13 242 €	-13 871 €	-4,7%
Population INSEE de l'année	15111	15202	15508	15686	15918	
€/Habitants	-0,86	-1,07	-0,88	-0,84	-0,87	

PORTAGE DES REPAS A DOMICILE

Dans le cadre du partenariat avec l'ADMR pour le service de portage des repas à domicile, la CCFU prend en charge la location du véhicule frigorifique pour un coût mensuel d'environ 700 € (soit 8 400 €).

MISSION LOCALE JEUNE DU BASSIN ANNECIEN

La Mission Locale Jeunes du Bassin Annécien (MLJBA) assure des fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans qui sont sortis du système scolaire, pour résoudre l'ensemble des problèmes que posent leur parcours d'accès à l'emploi et leur insertion sociale.

La CCFU octroie une participation financière à la Mission Locale Jeunes du Bassin Annécien (MLJBA) de 7 500 € pour l'année 2021.

SYNTHESE SERVICES A LA PERSONNE

Envoyé en préfecture le 24/10/2022

Reçu en préfecture le 24/10/2022

Affiché le



ID : 074-217400266-20221017-DEL_2022_072-DE

NB : synthèse uniquement en fonctionnement (investissement France service non pris en compte)

Services	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2021/2020
ADMR	33 000 €	33 000 €	33 000 €	33 000 €	35 002 €	6%
Portage repas	12 312 €	12 436 €	9 436 €	8 015 €	8 400 €	5%
MLJBA	7 560 €	7 550 €	5 100 €	7 500 €	7 500 €	0%
France Services	0 €	0 €	0 €	0 €	14 299 €	
Maison des Services	12 934 €	16 201 €	13 694 €	13 242 €	13 871 €	5%
Total	65 806 €	69 187 €	61 230 €	61 757 €	79 072 €	28%
Population INSEE de l'année	15 111	15 202	15 508	15 686	15 918	1%
Coût / habitant (€ /hbt)	4,35	4,55	3,95	3,94	4,97	26%

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

Ce programme, élaboré à l'échelle intercommunale, définit la stratégie du territoire en matière de développement de l'habitat et du logement pour les 6 années, de 2012 à 2018. Le PLH a été prorogé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'en novembre 2020.

Réalisé en partenariat avec les acteurs locaux de l'habitat, il permet de mettre en œuvre un projet de développement cohérent sur le territoire avec les objectifs suivants :

- Développer et diversifier l'offre de logements aidés pour répondre aux besoins
- Répondre aux besoins spécifiques de logements (notamment les personnes âgées)
- Promouvoir l'écohabitat et permettre la rénovation du parc privé

La CCFU a poursuivi son soutien à la réalisation de logements locatifs aidés, en octroyant aux communes une subvention calculée au m² de logement locatif social produit, comme elle l'appliquait déjà avec le PLH.

Dans le cadre de cette action, **332 636,85 € de subvention ont été engagés pour les communes, pour la production de 51 logements**, sur les communes de Sillingy, La Balme de Sillingy et Mésigny.

Une consultation a été lancée à l'automne 2021 pour identifier le prestataire qui accompagnerait la collectivité dans l'élaboration du nouveau Programme Local de l'Habitat. Le cabinet MERCAT a été retenu et le travail a été engagé dès décembre 2021 par la phase de diagnostic. Le contrat prévoit une approbation fin 2022 avant les démarches administratives obligatoires.

Concernant la rénovation thermique du parc privé, la CCFU a participé à la candidature départementale pour répondre à l'appel à manifestation lancé par la région Auvergne-Rhône-Alpes relatif au Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat (SPPEH).

Une convention a ainsi été signée avec le département et avec l'association ASDER pour poursuivre le service préexistant d'information de la population sur les aides existantes en matière de rénovation énergétique.

155 demandes ont été traitées sur l'année dont 2021 dont :

- 134 échanges téléphoniques
- 19 rendez-vous physiques lors des permanences organisées une fois par mois sur le territoire
- 2 accompagnement personnalisé avec visites de site

PROJET AIRE D'ACCUEIL ET TERRAINS FAMILIAUX DE L'ORATOIRE

L'aire d'accueil et les terrains familiaux ont ouvert début mai 2021.

Cette dernière est gérée par la société SGC qui assure l'accueil, la gestion et l'entretien de la zone.

Sur 2021, le taux d'occupation des terrains familiaux est de 100%, celui de l'aire d'accueil de 60%



Aire d'accueil avant ouverture

Fonctionnement	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2021/2020
I) Dépenses						
Energie	4 620 €	6 112 €	7 394 €	6 382 €	18 863 €	196%
Prestations (Gestionnaire - location WC)	8 459 €	7 623 €	9 512 €	7 208 €	72 924 €	912%
Indemnités litige - marché public	660 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0%
Petits équipements - maintenance	0 €	0 €	0 €	53 €	1 580 €	2881%
Nettoyage terrain	0 €	0 €	0 €	0 €	870 €	0%
Assurance	0 €	0 €	0 €	0 €	124 €	0%
Aire grands passages	0 €	0 €	91 384 €	0 €	0 €	0%
Autres	0 €	0 €	0 €	0 €	1 802 €	0%
Frais de télécommunications	0 €	0 €	0 €	0 €	379 €	0%
TOTAL DEPENSES SECTION FONCTIONNEMENT	13 739 €	13 735 €	108 290 €	13 643 €	96 541 €	608%
II) Recettes						
Redevances d'occupation	1 330 €	1 012 €	15 004 €	1 736 €	15 407 €	787%
Aide CAF	0 €	0 €	0 €	0 €	11 389 €	
Autres	0 €	0 €	0 €	0 €	4 430 €	
TOTAL RECETTES SECTION FONCTIONNEMENT	1 330 €	1 012 €	15 004 €	1 736 €	31 225 €	1699%
Résultat	-12 409 €	-12 723 €	-93 286 €	-11 907 €	-65 316 €	-449%

Investissement	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2021/2020
I) Dépenses						
Remboursement subventions	0 €	32 141 €	0 €	0 €	0 €	0%
Travaux aire grands passages Mésigny	0 €	0 €	36 235 €	0 €	0 €	0%
Aire accueil route Oratoire	11 817 €	21 542 €	34 262 €	1 053 928 €	268 180 €	-75%
Frais de bornage - frais échange de terrains	0 €	0 €	0 €	0 €	1 385 €	
Matériel de bureau et matériel informatique	0 €	0 €	0 €	0 €	496 €	
Logiciel de pré paiement	0 €	0 €	0 €	0 €	24 046 €	
Cautionnements	0 €	0 €	0 €	0 €	600 €	
TOTAL DEPENSES SECTION INVESTISSEMENT	11 817 €	53 683 €	70 497 €	1 053 928 €	294 706 €	-72%
II) Recettes						
FCTVA	0 €	0 €	0 €	62 208 €	112 761 €	81%
Subventions	0 €	0 €	0 €	0 €	85 368 €	
TOTAL RECETTES SECTION INVESTISSEMENT	0 €	0 €	0 €	62 208 €	198 129 €	218%
Résultat	-11 817 €	-53 683 €	-70 497 €	-991 720 €	-96 577 €	

	2017	2018	2019	2020	2021
RESULTAT DE L'ANNEE	-24 226 €	-66 406 €	-163 783 €	-1003627	-161 893 €
Population INSEE de l'année	15111	15202	15508	15686	15918
€/Habitants	-1,6	-4,37	-10,56	-63,98	-10,17 €

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE

ACTIONS ECONOMIQUES

ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la CCFU est compétente pour gérer les 4 zones d'activités économiques :

- Le PAE des Grandes Vignes et le PAE de Vincy sur la commune de la Balme de Sillingy
- La ZA de Bromines sur la commune de Sillingy
- La ZA des Rioudes sur la commune de Lovagny (projet)

La signalétique d'informations dans les zones d'activités économiques est mise à jour chaque année.

APPUI A LA CREATION D'ENTREPRISES

La CCFU a poursuivi ses partenariats traditionnels avec la MED et Initiative Genevois.

Création et accompagnement d'entreprises : partenariat avec la MED (participation de la CCFU à hauteur de 4 700€ HT) :

2 contacts avec des entreprises importantes
2 rdv Boussole avec des porteurs de projets
1 porteur de projet accompagné
9 entreprises financées à travers le dispositif REAGIR pour 1 024.50€ HT
32 demandes de locaux traitées

Financement d'entreprises : partenariat avec Initiative Genevois (participation de la CCFU à hauteur de 1 200€ HT par entreprise) :

26 porteurs de projets accueillis, informés, orientés vers les interlocuteurs compétents pour structurer leur projet
13 projets financés soit 161 500 € injectés sur le territoire pour un total de financement bancaire de 1 918 000€
19 prêts d'honneur
43 emplois créés ou maintenus
24 entreprises en cours de suivi dont 5 bénéficiant d'un parrainage

DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Une subvention annuelle de 80 000€ a été versée à l'Office de Tourisme Alter'Alpa.

L'Office de Tourisme a été dissout le 31/12/2021.

LE GYMNASE DE LA MANDALLAZ

COMPETENCES :

La communauté de communes Fier et Usses est chargée d'organiser l'entretien, la gestion et l'exploitation de cet équipement situé sur la commune de Sillingy.

TRAVAUX :

Divers aménagements ont été réalisés sur 2021, tels que :

- Pose de films occultants sur les vitrages intérieur du DOJO
- Remplacement clôture plateau sportif extérieur côté Ehpad
- Pose de corbeilles sur le plateau sportif extérieur

Des matériels sportifs ont été achetés :

- Revêtements poutres
- Barres asymétriques
- Mini-trampolines - Tremplins

BILAN FINANCIER :

Envoyé en préfecture le 24/10/2022

Reçu en préfecture le 24/10/2022

Affiché le



ID : 074-217400266-20221017-DEL_2022_072-DE

Fonctionnement	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2021/2020
I) Dépenses						
Fournitures (électricité, gaz, ampoules, fournitures diverses)	21 564 €	19 764 €	19 406 €	14 625 €	23 929 €	64%
Services extérieurs (frais d'entretien, contrôles et vérifications)	25 360 €	44 856 €	112 426 €	41 312 €	28 874 €	-30%
Frais de télécommunication et nettoyage locaux	22 997 €	25 461 €	26 453 €	25 952 €	21 161 €	-18%
Terrains & autres bien mobiliers	0 €	0 €	0 €	0 €	3 502 €	
Charges de personnel	9 337 €	9 487 €	15 302 €	14 861 €	10 622 €	-29%
TOTAL DEPENSES SECTION FONCTIONNEMENT	79 258 €	99 568 €	173 587 €	96 750 €	88 087 €	-9%
II) Recettes						
Subvention du conseil départemental de la Haute Savoie	14 223 €	15 470 €	14 291 €	14 496 €	23 836 €	64%
Location salle de Judo par la commune de Sillingy et extérieurs	7 065 €	7 153 €	7 242 €	7 418 €	7 636 €	3%
Produits divers de gestion courante	673 €	0 €	0 €	0 €	1 664 €	
fctva sur dépenses de fonctionnement	952 €	1 542 €	13 363 €	5 919 €	5 629 €	-5%
TOTAL RECETTES SECTION FONCTIONNEMENT	22 913 €	24 165 €	34 896 €	27 833 €	38 766 €	39%
Résultat	-56 345 €	-75 403 €	-138 691 €	-68 917 €	-49 322 €	

Investissement	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2021/2020
I) Dépenses						
Travaux	85 862 €	68 390 €	17 065 €	23 232 €	4 446 €	-81%
Matériel	0 €	0 €	738 €	0 €	8 620 €	
Reprise sur fctva dépenses de fonctionnement	952 €	1 542 €	0 €	0 €	0 €	0%
TOTAL DEPENSES SECTION INVESTISSEMENT	86 814 €	69 932 €	17 803 €	23 232 €	13 066 €	-44%
II) Recettes						
Subventions et fonds compensation tva	25 643 €	49 187 €	2 920 €	1 456 €	4 693 €	222%
TOTAL RECETTES SECTION INVESTISSEMENT	25 643 €	49 187 €	2 920 €	1 456 €	4 693 €	222%
Résultat	-61 171 €	-20 745 €	-14 883 €	-21 776 €	-8 373 €	62%

	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2021/2020
RESULTAT DE L'ANNEE	-117 516 €	-96 148 €	-153 574 €	-90 693 €	-57 694 €	36%
Population INSEE de l'année	15111	15202	15508	15686	15918	
€/Habitants	-7,78	-6,32	-9,9	-5,78	-3,62	

GESTION DES DECHETS

Envoyé en préfecture le 24/10/2022
 Reçu en préfecture le 24/10/2022
 Affiché le 
 ID : 074-217400266-20221017-DEL_2022_072-DE

Conformément à l'article D.2224-1 du code général des collectivités territoriales, la gestion des déchets fait l'objet d'un rapport annuel distinct sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets (RPQS), annexé au présent rapport.

BILAN FINANCIER

Fonctionnement	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2021/2020
I) Dépenses						
Fournitures (pelles, sacs, gants, carburant, assurance et entretien roulant...)	13 994 €	8 793 €	22 011 €	24 077 €	15 515 €	-36%
Collecte des ordures ménagères (SUEZ RV) et services extérieurs	422 441 €	405 874 €	400 281 €	412 177 €	436 082 €	6%
Collecte et traitement tri sélectif (Trigénium et Excoffier)	130 903 €	147 563 €	156 999 €	197 285 €	242 044 €	23%
Annonce, insertion, information, frais d'acte contentieux...	10 018 €	3 540 €	4 699 €	8 991 €	7 395 €	-18%
Charges de personnel	69 745 €	79 057 €	86 122 €	142 865 €	128 543 €	-10%
Prestations de service par commune pour aires de tri		6 198 €	2 240 €	12 941 €	12 941 €	0%
Informatique en nuage				0 €	1 117 €	
SILA incinération des ordures ménagères	621 277 €	667 200 €	688 483 €	699 922 €	709 808 €	1%
Déchets spéciaux (médicaux et autres...)	268 €	392 €	298 €	331 €	8 213 €	2381%
C2A déchetterie Epagny	231 573 €	224 365 €	191 936 €	281 285 €	235 786 €	-16%
TOTAL DEPENSES SECTION FONCTIONNEMENT	1 500 219 €	1 542 982 €	1 553 069 €	1 779 875 €	1 797 446 €	0,99%
II) Recettes						
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	1 504 024 €	1 532 820 €	1 585 031 €	1 631 836 €	1 674 995 €	3%
Vente de verre	14 769 €	9 446 €	12 719 €	14 589 €	8 034 €	-45%
Vente acier, aluminium, plastique, papier, carton, emballage	27 835 €	33 780 €	16 895 €	9 695 €	23 979 €	147%
Remboursement sur rémunération personnel (assurance, mise à disposition)	575 €	1 751 €	12 211 €	26 092 €	15 274 €	-41%
Recette Commune membre				0 €	4 712 €	
Produits exceptionnels				0 €	1 806 €	
Soutien à la valorisation	41 408 €	32 200 €	42 323 €	88 906 €	149 180 €	68%
Vente composteurs	740 €	1 140 €	1 240 €	1 260 €	2 360 €	87%
TOTAL RECETTES SECTION FONCTIONNEMENT	1 589 351 €	1 611 137 €	1 670 419 €	1 772 378 €	1 880 339 €	6%
Résultat	89 132 €	68 155 €	117 350 €	-7 496 €	82 893 €	

Investissement	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2021/2020
I) Dépenses						
Matériel	171 469 €	115 955 €	320 278 €	386 267 €	439 451 €	14%
Matériel de transport	16 047 €	0 €	0 €	0 €	28 941 €	
Etude accompagnement implantation conteurs	0 €	0 €	4 200 €	0 €	4 116 €	
Projet déchetterie	0 €	4 501 €	0 €	2 203 €	54 695 €	2383%
TOTAL DEPENSES SECTION INVESTISSEMENT	187 516 €	120 456 €	324 478 €	388 470 €	527 204 €	36%
II) Recettes						
FCTVA	30 760 €	28 522 €	55 769 €	40 702 €	92 202 €	127%
Participations PAV	34 237 €	22 263 €	19 999 €	78 316 €	63 995 €	-18%
TOTAL RECETTES SECTION INVESTISSEMENT	64 997 €	50 785 €	75 768 €	119 018 €	156 196 €	31%
Résultat	-122 519 €	-69 671 €	-248 710 €	-269 452 €	-371 007 €	-38%

	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2021/2020
RESULTAT DE L'ANNEE	-33 387 €	-1 516 €	-131 360 €	-276 948 €	-288 114 €	-4%
Population INSEE de l'année	15 111	15 202	15 508	15 686	15 918	
€/Habitants	-2,21	-0,1	-8,47	-17,66	-18,10	

CHAMP DE COMPETENCE :

La Communauté de Communes Fier et Usse a la compétence de gestion de l'eau potable et a délégué la compétence assainissement au Syndicat Intercommunal du Lac d'Annecy (SILA).

Conformément à l'article D.2224-1 du code général des collectivités territoriales, le service de l'eau potable fait l'objet d'un rapport annuel distinct sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable (RPQS) annexé au présent rapport.

BILAN FINANCIER :

Exploitation I) Dépenses	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2021/2020
Fournitures	115 677 €	145 597 €	155 868 €	161 861 €	211 697 €	31%
Services extérieurs	115 925 €	119 591 €	149 331 €	132 638 €	154 069 €	16%
Autres services extérieurs (sila, siuepeg, rgd)	1 048 €	2 624 €	1 639 €	5 141 €	4 058 €	-21%
Impôts et taxes	50 810 €	53 249 €	56 941 €	54 702 €	63 664 €	16%
Charges de personnel	187 465 €	245 973 €	281 059 €	251 821 €	265 560 €	5%
Autres charges de gestion courante	11 407 €	7 115 €	12 867 €	5 213 €	6 600 €	27%
Atténuations de produits	249 632 €	287 640 €	273 075 €	254 060 €	347 831 €	37%
Charges financières	56 604 €	53 465 €	45 674 €	40 956 €	41 408 €	1%
Charges exceptionnelles	3 211 €	2 668 €	1 660 €	3 844 €	5 282 €	37%
Opérations d'ordre	550 954 €	562 753 €	564 713 €	588 597 €	592 389 €	1%
Provision pour créances douteuses	8 719 €	11 841 €	12 868 €	4 195 €	11 101 €	165%
TOTAL DEPENSES SECTION D'EXPLOITATION	1 351 452 €	1 492 516 €	1 555 695 €	1 503 028 €	1 703 660 €	13%
II) Recettes						
Vente d'eau aux abonnés	1 044 796 €	1 113 115 €	1 146 649 €	1 106 671 €	1 179 732 €	7%
Taxes de raccordement	14 640 €	12 400 €	23 680 €	15 864 €	25 236 €	59%
Redev. Prélèvement Agence de l'eau	45 339 €	52 086 €	50 806 €	46 004 €	49 525 €	8%
Location de compteurs	66 780 €	134 510 €	143 639 €	147 167 €	103 823 €	-29%
Redev. Pollution domestique	201 693 €	213 386 €	205 015 €	196 582 €	210 133 €	7%
Redev. Modernisation réseaux	80 085 €	80 930 €	82 750 €	83 504 €	87 283 €	5%
Compteurs gelés, endommagés et expertise	135 €	0 €	0 €	135 €	344 €	155%
Autres produits de gestion courante	3 688 €	0 €	3 800 €	3 983 €	4 148 €	4%
Produits exceptionnels	1 599 €	8 031 €	1 464 €	419 €	1 348 €	222%
Reprise sur dépréciation	9 687 €	8 718 €	11 840 €	12 868 €	4 195 €	-67%
Opérations d'ordre	198 519 €	212 708 €	227 435 €	236 256 €	242 272 €	3%
TOTAL RECETTES SECTION D'EXPLOITATION	1 666 961 €	1 835 884 €	1 897 078 €	1 849 453 €	1 908 037 €	3%
Résultat	315 509 €	343 368 €	341 383 €	346 425 €	204 377 €	-41%

Investissement	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2021/2020
I) Dépenses						
Remboursement du capital de la dette	132 310 €	163 317 €	145 623 €	106 906 €	148 949 €	39%
Frais d'études	25 440 €	6 238 €	6 902 €	9 376 €	15 800 €	69%
Licences	0 €	0 €	9 893 €	16 400 €	2 088 €	-87%
Terrains nus	0 €	0 €	0 €	3 419 €	0 €	-100%
Compteurs d'eau	13 973 €	73 517 €	107 440 €	126 564 €	168 360 €	33%
Trav aux	18 079 €	22 997 €	61 529 €	12 486 €	55 109 €	341%
Matériels informatiques et autres	2 617 €	11 685 €	41 017 €	4 750 €	3 179 €	-33%
Mobilier et autres	0 €	1 262 €	0 €	7 689 €	10 502 €	37%
Matériel de transport	0 €	0 €	0 €	13 638 €	26 951 €	98%
Trav aux en cours	763 589 €	468 895 €	456 905 €	670 698 €	1 514 297 €	126%
Opérations d'ordre	198 519 €	212 708 €	227 435 €	236 256 €	242 272 €	3%
Opérations patrimoniales	28 805 €	7 011 €	0 €	17 308 €	8 412 €	-51%
TOTAL DEPENSES SECTION INVESTISSEMENT	1 183 332 €	967 630 €	1 056 744 €	1 225 490 €	2 195 919 €	79%
II) Recettes						
Dotations et réserv e	200 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	0 €	
Subv entions d'équipement	195 728 €	471 221 €	285 454 €	228 180 €	383 825 €	68%
Emprunt				0 €	1 000 000 €	
Opérations d'ordre	550 954 €	562 753 €	564 713 €	588 597 €	592 389 €	1%
Opérations patrimoniales	28 805 €	7 011 €	0 €	17 308 €	8 412 €	-51%
TOTAL RECETTES SECTION INVESTISSEMENT	975 487 €	1 240 985 €	1 050 167 €	1 034 085 €	1 984 627 €	92%
Résultat	-207 845 €	273 355 €	-6 577 €	-191 405 €	-211 292 €	-10%

	2017	2018	2019	2020	2021
RESULTAT DE L'ANNEE	107 664 €	616 723 €	334 806 €	155 020 €	-6 915 €
Population INSEE de l'année	15111	15202	15508	15686	15918
€/Habitants	7,12	40,57	21,59	9,88	-0,43 €

SERVICE RH

4 communes (Choisy, Nonglard, Sillingy et La Balme de Sillingy) et la CCFU adhèrent au service mutualisé des ressources humaines qui fonctionne depuis le 1^{er} janvier 2017.

Le service a traité en moyenne **270 bulletins de paie** par mois en 2021, contre 260 par mois en 2020.

BILAN FINANCIER :

Fonctionnement I) Dépenses	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2021/2020
Charges à caractère général	8 651 €	8 514 €	12 428 €	22 738 €	13 583 €	-40,3%
Charges de personnel	126 172 €	130 666 €	146 267 €	182 044 €	187 395 €	2,9%
Autres charges de gestion courante				0 €	596 €	
TOTAL DEPENSES SECTION FONCTIONNEMENT	134 823 €	139 180 €	158 695 €	204 782 €	201 574 €	-2%
II) Recettes						
Atténuation de charges de personnel	10 412 €	704 €	6 942 €	1 120 €	1 140 €	1,8%
TOTAL RECETTES SECTION FONCTIONNEMENT	10 412 €	704 €	6 942 €	1 120 €	1 140 €	1,8%
Résultat	-124 411 €	-138 476 €	-151 753 €	-203 662 €	-200 434 €	1,6%

Investissement I) Dépenses	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2021/2020
Logiciel d'instruction	1 838 €	259 €	605 €	9 984 €	0 €	
Mobilier et matériels informatiques	9 223 €	2 037 €	2 949 €	0 €	1 414 €	
TOTAL DEPENSES SECTION INVESTISSEMENT	11 061 €	2 296 €	3 554 €	9 984 €	1 414 €	-86%
II) Recettes						
Fonds compensation tv a	1 815 €	334 €	593 €	1 638 €	373 €	-77,2%
TOTAL RECETTES SECTION INVESTISSEMENT	1 815 €	334 €	593 €	1 638 €	373 €	-77%
Résultat	-9 246 €	-1 962 €	-2 961 €	-8 346 €	-1 041 €	87,5%

Coût réel 2021

Coût fonctionnement réel	196 717 €
Coût investissement réel	3 006 €
Coût des locaux	1 383 €
Coût total sans Kelio	201 106 €
Coût fonctionnement Kelio	3 717 €
Coût investissement kelio	1 669 €
Coût total réel	206 492 €

Commune	Nb fiches paie 2021	Coût	Coût Kelio 2021	Coût total
CCFU	790	49 141 €	1 857 €	50 999 €
La Balme de Sillingy	942	58 596 €	0 €	58 596 €
Sillingy	1046	65 065 €	2 459 €	67 525 €
Choisy	297	18 475 €	698 €	19 173 €
Nonglard	158	9 828 €	371 €	10 200 €
TOTAL	3 233	201 106 €	5 387 €	206 492 €

Les 6 communes de Choisy, Nonglard, Mésigny, Sallenôves, Sillingy et La Balme de Sillingy adhèrent au service commun d'urbanisme qui fonctionne depuis le 1^{er} mars 2017.

1067 demandes d'autorisations d'urbanisme ont été déposées en 2021 dont :

- 451 certificats d'urbanisme
- 409 déclarations préalables
- 173 permis de construire et de démolir
- 10 permis d'aménager
- 3 permis de démolir
- 24 autorisations de travaux

Les permis de construire déposés sur l'année 2021 correspondent à 477 logements projetés, soit en forte hausse par rapport à 2019 (200 logements déposés) et 2020 (121 logements déposés).

Le nombre de logements délivrés sur 2021 a en revanche très largement chuté pour tomber à 66 au 31/12/2020, contre 149 en 2020, et 327 en 2019.

Cette hausse du nombre de logements déposés correspond à un rattrapage des opérations bloqués par la crise sanitaire de 2020 et à des dépôts nombreux en fin d'année 2021 avant l'application de la nouvelle réglementation thermique au 01/01/2022.

Le service a en moyenne accueilli 110 personnes et répondu à 350 appels téléphoniques par mois.

BILAN FINANCIER :

Fonctionnement	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2021/2020
I) Dépenses						
Charges à caractère général et autres	38 763 €	41 837 €	46 724 €	44 189 €	43 906 €	-0,6%
Charges de personnel	151 731 €	212 666 €	236 068 €	227 318 €	233 149 €	2,6%
TOTAL DEPENSES SECTION FONCTIONNEMENT	190 494 €	254 503 €	282 792 €	271 507 €	277 055 €	2,0%
II) Recettes						
Atténuation de charges de personnel	5 839 €	3 329 €	21 921 €	11 306 €	14 794 €	30,8%
Remboursement prestations communes & autres dotations	0 €	1 680 €	2 800 €	1 740 €	10 708 €	515,4%
TOTAL RECETTES SECTION FONCTIONNEMENT	5 839 €	5 009 €	24 721 €	13 046 €	25 501 €	95,5%
Résultat	-184 655 €	-249 494 €	-258 071 €	-258 461 €	-251 554 €	2,7%

Investissement	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2021/2020
I) Dépenses						
Logiciels d'instruction	7 890 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
Véhicule de service	0 €	0 €	16 624 €	0 €	0 €	
Mobilier et matériels informatiques	10 615 €	12 834 €	1 326 €	3 233 €	5 386 €	66,6%
TOTAL DEPENSES SECTION INVESTISSEMENT	18 505 €	12 834 €	17 951 €	3 233 €	5 386 €	66,6%
II) Recettes						
Fonds compensation tv a	1 733 €	2 275 €	2 869 €	364 €	1 125 €	209,1%
TOTAL RECETTES SECTION INVESTISSEMENT	1 733 €	2 275 €	2 869 €	364 €	1 125 €	209,1%
Résultat	-16 772 €	-10 559 €	-15 082 €	-2 869 €	-4 261 €	-48,5%

Répartition 60% au prorata de la population et 40% au prorata du nombre de dossiers de l'année 2021

Commune	60% du montant	40% du montant	Montant total
La Balme de Sillingy	55 199 €	28 539 €	83 737 €
Sillingy	57 874 €	33 556 €	91 430 €
Choisy	17 936 €	18 423 €	36 359 €
Sallenôves	8 278 €	7 731 €	16 009 €
Mesigny	8 499 €	8 471 €	16 971 €
Nonglard	7 657 €	6 909 €	14 565 €
TOTAL	155 443 €	103 628 €	259 071 €

PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

BUDGET PRINCIPAL

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	section de fonctionnement	8 354 049,18	8 850 274,76
	section d'investissement	4 006 732,95	5 568 813,45
REPORTS DE L'EXERCICE 2020	Report en section de fonctionnement (002)	0,00	2 338 661,79
	Report en section d'investissement (001)	1 573 056,76	0,00
	TOTAL (réalisations et reports)	13 933 838,89	16 757 750,00
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2021	section de fonctionnement	0,00	0,00
	section d'investissement	1 138 771,55	808 050,48
RESULTAT CUMULE AVEC RAR	section de fonctionnement	8 354 049,18	11 188 936,55
	section d'investissement	6 718 561,26	6 376 863,93
	TOTAL CUMULE	15 072 610,44	17 565 800,48

PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

BUDGET ANNEXE DE L'EAU POTABLE

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	section d'exploitation	1 703 660,09	1 908 037,42	204 377,33
	section d'investissement	2 195 918,78	1 984 626,69	-211 292,09
REPORTS DE L'EXERCICE 2020	Report en section d'exploitation (002)	0,00	835 864,48	
	Report en section d'investissement (001)	0,00	132 421,77	
TOTAL (réalisations et reports)		3 899 578,87	4 860 950,36	961 371,49
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2022	section d'exploitation	0,00	0,00	
	section d'investissement	1 539 152,00	739 805,00	
RESULTAT CUMULE AVEC RAR	section d'exploitation	1 703 660,09	2 743 901,90	1 040 241,81
	section d'investissement	3 735 070,78	2 856 853,46	-878 217,32
	TOTAL CUMULE	5 438 730,87	5 600 755,36	162 024,49